

# **RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE SAINT-BASILE**

Lundi 14 novembre 2016

Membres du Conseil,  
Mesdames, Messieurs,

Je vous présente ce soir, conformément aux exigences de l'article 474.1 de la Loi sur les Cités et Villes, ce rapport sur la situation financière de la municipalité. En conséquence, je traiterai des derniers états financiers et du dernier rapport des auditeurs pour l'année 2015, ainsi que du dernier programme triennal d'immobilisations (2016, 2017 et 2018). Ensuite, je vous parlerai de l'exercice en cours, des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations.

## **RAPPORT DES AUDITEURS 2015**

Selon le rapport des auditeurs Bédard, Guilbault, comptables professionnels agréés, en 2015, les revenus de fonctionnement totalisent 4 764 585 \$, incluant des revenus d'investissement de 924 349 \$, les charges de fonctionnement sont de (4 166 950 \$), ce qui a donné un excédent d'exercice de 597 635 \$. En tenant compte des éléments de conciliation à des fins fiscales, l'exercice a donné un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 452 953 \$.

Le surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2015 totalise 186 256 \$.

L'excédent de fonctionnement affecté et les fonds réservés, au 31 décembre 2015, totalisent 1 618 544 \$ et sont répartis comme suit :

Excédent de fonctionnement affecté :	
Dév. Résidentiel	74 354 \$
Secteur Aqueduc	193 908 \$
Secteur Égout	166 073 \$
Budget exercice suivant	125 000 \$
Fonds dédié	62 000 \$
Fonds de roulement	300 000 \$
RRGMR - Portneuf	181 908 \$
Fonds réservés :	515 301 \$

Je constate que les dettes à long terme, au 31 décembre 2015, totalisent 5 688 524 \$ et sont réparties comme suit :

Ville de Saint-Basile	4 644 300 \$
Secteur Village	92 100 \$
Secteur Paroisse	50 102 \$
Secteur Aqueduc	290 416 \$
Secteur Égout	136 884 \$
Secteur Saint-Georges	85 000 \$
Quote-part régie régionale	389 722 \$

## **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016 – 2017 - 2018**

Au cours de l'exercice 2016, la Ville a réalisé des investissements en immobilisations de 710 333 \$ à ce jour, comparativement à 2 619 489 \$ à pareil date l'an dernier. En 2015, nous avons connu une année avec des projets d'envergures comme la nouvelle phase du développement domiciliaire, le bassin de rétention, la réfection du dernier tronçon du rang Sainte-Angélique, la réfection du Boulevard du Centenaire, l'achat d'un camion incendie et les inondations imprévues survenues en juin 2015.

La valeur monétaire des investissements de 2016 est moindre qu'en 2015, par contre, les projets réalisés sont tout aussi importants pour le maintien de nos infrastructures. Parmi les principaux projets, on retrouve les suivants :

- Réfection de la rue Martel : refaire l'infrastructure de la rue Martel au niveau voirie, égout et pluvial sur 195 mètres. De plus, nous avons refait le raccordement du vortex. Deux (2) subventions ont été reçues pour ces travaux, soit 10 000 \$ de la part du Député de Portneuf, Monsieur Michel Matte et 30 000\$ provenant du Ministre des Transports du Québec (MTQ).
- Pavage du rang Saint—Georges : refaire le pavage du rang sur une distance approximative de 1 450 mètres avec la pulvérisation, le rechargement de gravier et la mise en forme. Ces travaux sont admissibles à la subvention AIRRL (Programme Réhabilitation du réseau routier local – Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local) pouvant aller jusqu'à 50% des frais admissibles.
- Ponceau rang des Alain : refaire le ponceau situé près du 9 rang des Alain. Ces travaux ont été financés à l'aide du Fonds dédié aux infrastructures qui a été créé en 2014.
- Pavage coin Durand et de l'Église : refaire l'intersection de ces deux (2) rues au niveau de la voirie seulement. Ces travaux ont été financés à l'aide du Fonds dédié aux infrastructures qui a été créé en 2014.
- Plan d'intervention : un mandat avait été donné à la fin 2015 à la firme Roche Ltée, maintenant connue sous le nom Norda Stelo Inc., pour procéder à la mise à jour de notre plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout. Le plan d'intervention a été fait principalement en 2016 et il est présentement à la phase d'approbation finale. Le plan permettra d'aller chercher des subventions afin de procéder au renouvellement de certaines de ces conduites prioritaires.

- Panneau de contrôle de la Station de Pompage #5 : Le panneau a été changé vu sa désuétude ainsi que d'autres éléments reliés au panneau afin que celui-ci puisse maintenant communiquer avec le serveur pour la gestion des alarmes.
- Portes automatiques du Centre Communautaire : changer les portes du Centre communautaire Ernest-J. Papillon afin de rendre celles-ci automatiques pour pouvoir répondre aux besoins des personnes handicapées et améliorer l'accessibilité du site.
- Toiture de l'Édifice Caron : refaire la toiture de l'édifice Caron à titre préventif étant donné qu'elle était désuète.
- Parc près des jeux d'eau : un aménagement de parc a été créé près du site des jeux d'eau afin de compléter l'espace et offrir une plus grande diversité d'activités et d'attractions.

D'autres travaux, toujours en cours de réalisation, continueront de s'ajouter à cette liste d'ici la fin de l'année 2016

## **EXERCICE FINANCIER 2016**

Les chiffres présentement disponibles me permettent de croire que nous nous dirigeons vers un surplus budgétaire des activités de fonctionnement de l'ordre de 299 800 \$.

Au cours de l'année 2016, pour une quatorzième année, le programme de développement domiciliaire le «Basi-Liens» a profité à dix (10) constructions résidentielles, à deux (2) constructions agricoles, à trente (30) constructions de bâtiments accessoires et à trente (30) rénovations, agrandissements, modifications ou réparations de 10 000\$ et plus. Il ne faut pas oublier qu'il y a aussi eu une (1) construction commerciale et une (1) construction industrielle. Cette dernière se situe sur la rue Godin. La valeur des travaux déclarés sur notre territoire est d'un grand total de 4 483 595 \$.

Au niveau administratif, le contrat de travail des employés municipaux a été renouvelé le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et ce pour une durée de 5 ans. De plus, la Ville a reconduit les districts électoraux sans modifications majeures autres que l'actualisation en vue des élections générales qui auront lieu en 2017.

Sur le plan des loisirs, un travail de restructuration avait débuté en 2015 et s'est poursuivi en 2016. Cette restructuration vise à identifier les points forts et les points à améliorer au niveau du service des loisirs tant sur le plan de l'offre de service à la population, qu'à la gestion interne du service. Monsieur Cédric Plamondon a été embauché en octobre 2015, à raison de quelques heures par semaine, afin de venir à aide à Monsieur Éric de Carufel, coordonnateur des loisirs. Monsieur Plamondon s'est vu renouveler son mandat en octobre 2016 pour une deuxième année afin de poursuivre la restructuration des loisirs. De plus, un logiciel de gestion des loisirs a été acquis et installé afin de faciliter la gestion des inscriptions tant pour les citoyens que pour la gestion administrative. Cet investissement s'avère efficace dès sa première année de mise en place et permet une plus grande possibilité de gestion et de traitement de l'information.

Au cours de l'année 2016, la Ville a poursuivi les démarches en vue de la création d'une régie inter municipale pour le service de protection du service des incendies. L'étude se porte maintenant sur

le regroupement de cinq (5) municipalités, soit Cap-Santé, Donnacona, Pont-Rouge, Saint-Basile et Sainte-Christine d'Auvergne. Notons aussi que la Ville n'a pas renouvelé le service des cadets de la Sûreté du Québec étant donné que le service n'était pas disponible.

Concernant l'hygiène du milieu, la Ville a fait la distribution d'une soixantaine de compteurs d'eau afin qu'ils soient installés dans les industries et commerces ainsi que quelques résidences afin de répondre aux exigences de la stratégie d'économie d'eau potable.

Pour ce qui est de l'urbanisme, nous avons accueilli en septembre 2015 un stagiaire, Monsieur Bruno Boivin, afin d'aider Madame Laurie Mimeault dans l'exécution de ses tâches. Celui-ci a pris la relève du poste à titre d'inspecteur en bâtiment pour la durée du congé de maternité de Madame Mimeault qui sera de retour parmi nous en 2017.

La Ville a répondu à la demande d'aide financière du Centre Nature dans le projet de développement et d'implantation de sentiers de vélo. La Ville a accepté de contribuer à hauteur de 15 000 \$ pour la phase I du projet et elle réévaluera sa position et/ou son aide financière pour la phase II du projet prévu pour 2017. De plus, des travaux de réfection de la toiture du Centre Nature sont prévus d'ici la fin de l'année 2016 afin de résoudre des problèmes de fuites.

Encore cette année, Madame Hélène Poulin a présidé le comité d'embellissement et ce pour une deuxième année de suite. De plus, la candidature de Madame Monique Bouillon de L'Horti du Lac a été retenue pour faire l'entretien et la revitalisation des plates-bandes de la Ville. Nous tenons à souligner l'excellent travail qui a été fait et à remercier tous les membres du comité d'embellissement et de L'Horti du Lac.

Enfin, nous aimerions souligner le travail de nos Chevaliers de Colomb qui ont organisé, pour une deuxième édition à Saint-Basile, le Festival des Chevaliers de Colomb. Ce festival a été un succès sur toute la ligne grâce à leurs efforts et leur bonne volonté de faire bouger et participer les citoyens de Saint-Basile.

## **ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET**

2017 marquera la deuxième année du rôle triennal au niveau des évaluations foncières et nous devrions relancer pour une quinzième année le programme de développement domiciliaire le "Basi-liens" et, également le programme de revitalisation en vue de favoriser la construction.

Pour ce qui est de la voirie, nous allons procéder à la réfection du ponceau près du 118 Sainte-Anne, au pavage des rues Pagé et Savard dans le développement résidentiel, ainsi que divers travaux de réfections de notre réseau routier.

Au niveau de l'aqueduc, la conduite d'amenée sera changée au niveau du rang Saint-Joseph sur une distance d'environ 450 mètres. Nous continuons la mise en application en lien avec la stratégie québécoise d'économie d'eau potable et nous procéderons à des travaux sur nos conduites d'eau potable et d'égout selon les priorités qui seront établies en lien avec la mise à jour du Plan d'intervention pour le renouvellement de nos conduites.

Pour les loisirs, il restera à finaliser l'aménagement paysager du parc près des jeux d'eau (gazon et autres). Un agrandissement du Centre communautaire Ernest J. Papillon pourrait avoir lieu suite à la réflexion qui a été amorcée en 2016 et selon les subventions disponibles qui pourraient aider à la concrétisation du projet.

Au niveau du Centre nature, tel que mentionné précédemment, des travaux seront évalués dans le cadre de la phase II du projet de sentier de vélo de montagne. De plus, le conseil municipal tient à remercier, pour leur implication et leur saine gestion, les membres du conseil d'administration.

Les organismes peuvent toujours compter sur le support de la municipalité. Un sincère merci et surtout un encouragement à continuer vos bonnes actions.

## **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017 - 2018 - 2019**

La Ville doit adopter un programme triennal d'immobilisations dont les principaux éléments pourraient être, pour l'année 2017 :

- La réparation du ponceau près du 118, Sainte-Anne
- Conduite d'amenée rang Saint-Joseph sur 450 mètres linéaires.
- Fin des travaux de la rue Martel (bordures et pavage)
- Changement du photocopieur
- Agrandissement du Centre Communautaire

## **LE TRAITEMENT DES ÉLUS**

En vertu de la Loi sur le traitement des élus municipaux, il est obligatoire que le maire insère, dans son rapport annuel sur la situation financière de la municipalité, une mention de la rémunération et des allocations de dépenses des élus. En accord avec cette prescription et en conformité avec le règlement numéro 03-2012, le traitement du maire et celui des conseillers doivent se lire de la façon suivante pour 2016 :

	MAIRE	CONSEILLERS
Rémunération	16 557 \$	5 519 \$
Allocation de dépenses	8 279 \$	2 760 \$
Rémunération (MRC)	2 996 \$	450 \$
Allocation de dépenses (MRC)	1 499 \$	225 \$

Le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Basile est composé de :

District #1 Monsieur Réjean Leclerc  
District #2 Madame Lise Julien  
District #3 Monsieur Claude Lefebvre

District #4 Monsieur Gino Gagnon  
District #5 Monsieur Denys Leclerc  
District #6 Monsieur Yves Walsh

## **CONCLUSION**

À la lecture du présent rapport, vous pouvez constater que l'année 2017 s'annonce pour être aussi bien remplie que les dernières années. Lorsqu'on parle de travaux d'infrastructures de routes, d'aqueduc ou d'égout, tous ces projets sont importants et nécessaires. Nous demeurons aussi, comme toujours, ouverts à toutes propositions améliorant la qualité de vie de nos concitoyens.

Enfin, je voudrais remercier les élus(es) et tous les employés(es) de la Ville de Saint-Basile de leur support apporté au cours de la dernière année.

Le Maire de la Ville de Saint-Basile,

Jean Poirier

## ANNEXE " A "

Tel qu'exigé par l'article 474.1 de la Loi sur les Cités et Villes, voici les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis la dernière séance du conseil (9 novembre 2015) au cours de laquelle le maire a fait rapport sur la situation financière de la municipalité.

<b><u>Contractant</u></b>	<b><u>Objet du contrat</u></b>	<b><u>Montant</u></b>
Ministre des finances	Services policiers (SQ) + cautions	200 706 \$
M.R.C. de Portneuf	Quote-part et divers services	169 788 \$
Régie Régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf	Matières résiduelles	225 203 \$
Promutuel Portneuf-Champlain	Assurances générales	38 008 \$
Hydro-Québec	Électricité et éclairage des rues	32 028 \$
Desjardins sécurité financière	Fonds de pension	71 575 \$
SSQ, société d'assurance-vie inc.	Assurance collective	54 789 \$
Les Entreprises André Leclerc Inc	Déneigement, divers travaux de voirie	374 097 \$
Centre nature Saint-Basile	Contribution au fonctionnement	53 061 \$
Fortier 2000 Ltée	Fourniture hygiène du milieu	30 831 \$
Construction et Pavage Portneuf Inc	Travaux de pavage	878 280 \$
9012-1997 Québec Inc.	Divers travaux de voirie	33 737 \$
Pagé Construction (Division Sintra)	Travaux de voirie (Dév. Résidentiel)	46 652 \$
Maxi-Métal	Camion service incendie	323 409 \$
Norda Stelo Inc.	Divers mandats d'ingénierie	60 846 \$
Bédard et Guilbault Inc.	Divers services comptables	28 571 \$
Transporteur en Vrac	Travaux de voirie	29 006 \$
Arthur Pagé Excavation Inc.	Divers travaux de voirie	34 216 \$

ANNEXE " B "

**INDICATEURS DE GESTION 2015**  
**Ville de Saint-Basile**

Le 8 juin 2016, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a publié un projet d'arrêté ministériel dans la Gazette Officielle du Québec. Ce projet d'arrêté ministériel a pour objet d'abroger l'arrêté du ministre des Affaires municipales, et des Régions et de l'Occupation du territoire du 15 février 2012 concernant les indicateurs de gestion relatif à l'administration de certains organismes municipaux, lequel a été pris en vertu de l'article 17.6.1 de la Loi sur le ministère des Affaires municipales, et des Régions et de l'Occupation du territoire.

Donc pour faire suite à cette publication, les indicateurs de gestion de la Ville de Saint-Basile n'ont pas été complétés pour l'année 2015.